



Chers parents,

## **1) API LIVE ! : Dernière minute**

Dans le dossier des rythmes scolaires, nous souhaitons porter à votre convenance les informations suivantes qui nous ont été communiquées hier soir par la municipalité, à l'occasion d'une entrevue que nous avons sollicitée.

**La tarification des NAP**, (si les NAP sont maintenues), est actée dans le budget de la ville de Vanves pour septembre 2015.

Deux hypothèses sont envisagées par la mairie:

### **1- les nap sont maintenues dans leur forme actuelle d'organisation (15h-16h30)**

Les NAP sont à payer, par enfant et par an, selon le quotient familial:

68 euros: plancher

136 euros: médian

218 euros: plafond.

### **2- les NAP sont supprimées mais l'organisation horaire est maintenue soit à partir de 15h le mardi et le vendredi.**

Les enfants basculent au centre de loisirs jusqu'à 16:30 au tarif suivant, par an et par enfant, selon le quotient familial:

36 euros: plancher

73 euros: median

116 euros: plafond.

Il est précisé que les coûts liés au goûter, et centre de loisirs sont maintenus et se cumulent.

## 2) CONSULTATION : Résultats & Analyse

### 1 Questionnaire pour la maternelle.

### 1 Questionnaire pour l'élémentaire.

Car les conséquences de cette réforme sont différentes pour un enfant de maternelle ou un enfant en élémentaire. Nous avons choisi de séparer volontairement les questionnaires et donc les résultats pour une meilleure précision de l'analyse.

4 schémas proposant **une répartition régulière des temps d'enseignement** sur les quatre après-midi de la semaine pour les maternelles

Suite au précédent comité de pilotage il a été constaté **que les enfants de maternelles sont fatigués, voire déstabilisés par la différence de rythme d'un jour sur l'autre (15H00-16H30)**. (Source compte rendu Mairie)

A noter que 67% des communes ont adoptés des schémas réguliers pour équilibrer la semaine de l'enfant.

Vanves étant dans les 20% des communes adoptant une répartition avec un ou plusieurs après-midi plus courts que les autres. (Source éducation nationale)

La répartition régulière des temps d'enseignement est préconisé par les enseignants.

**Votre choix de schéma pour les maternelles si les NAP sont (Gratuites ? ou Payantes ?)**

Nous suivons au quotidien l'actualité de notre commune. A ce titre nous avons anticipé le scénario d'un éventuel paiement des NAP suite aux difficultés budgétaires que rencontre la Mairie. Nous avons souhaité connaître votre opinion dans cette hypothèse.

Vous avez retenu :

**1er choix : 43% : Placer les NAP tous les jours à 16H30 après l'école et la place du périscolaire.**

**2eme choix : 40% : Suppression des NAP avec une sortie de classe équilibrée sur la semaine.**

Nous ne partageons pas le schéma de la FCPE qui souhaite remonter les NAP après la pause méridienne car pour les petites sections, cela revient à la sieste payante. Par ailleurs le schéma de rythme irrégulier (15H-16H30) est moins bénéfique pour l'enfant.

**Transparence avec la FCPE et l'IEN:**

En toute transparence, nous avons partagé le document en pièce jointe à Elsa Trebosc (FCPE) et Mme LEROY-WARIN (IEN) en début de semaine en vue du prochain comité de pilotage.

Les résultats se rejoignent avec la FCPE sur :

- Le souhait d'améliorer les horaires en maternelles,**
- Améliorer l'information aux parents sur le programme et le**

***contenu des nap,  
- Globalement satisfait de l'organisation, la qualité, la  
diversité des nap.***

**Notre synthèse complète :**

**Vous trouverez en pièce jointe notre synthèse et  
commentaire des résultats de la consultation API.**

Nous restons à votre disposition pour de plus amples  
renseignements,

Vous pouvez continuer à suivre l'actualité  
sur : <http://apicabourg.blogspot.fr/>

Bien cordialement,

**Toute l'équipe API Cabourg 2014-2015**

